

N°773

30 Nov. 2017  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## Réforme des retraites : un choix de société !

C'est le 17 novembre 2017 que s'est tenue la dernière séance de négociation sur la fusion en un seul régime de retraite complémentaire, des régimes AGIRC (cadres) et ARRCO, fusion prévue par l'accord du 30 octobre 2015 dont la CGT n'est pas signataire.

Un document est soumis à la signature des organisations syndicales. Il reprend l'intégralité des dispositions antérieures et des accords successifs de l'AGIRC et de l'ARRCO. Il reprend aussi les dispositions régressives de l'accord d'octobre 2015, comme la baisse de la pension de 10%, pendant 3 ans, si un salarié ne recule pas son âge de départ sans décote d'un an, ce qui anticipe un éventuel recul de l'âge de départ en retraite, et aussi le recul de la date de revalorisation des retraites du 1er avril au 1er novembre et à compter du 1er janvier 2019, ainsi que la suppression de la garantie minimale de points (GMP) des cadres.

La justification de la fusion des régimes AGIRC et ARRCO était le déficit des deux régimes. Force est de constater que le nouveau régime sera lui aussi déficitaire et qu'un accroissement des ressources est toujours refusé par le patronat. Cette négociation est aussi le premier acte de la future réforme des retraites prévue par E. Macron pour 2018. En effet, la réforme prévoit un pilotage financier du système de retraite faisant du niveau des retraites, et pas du niveau des ressources, la principale variable d'ajustement, à l'image du système suédois. La CGT appelle à la plus grande vigilance, dès le début de la concertation sur la réforme des retraites prévue en 2018, et sera porteuse de propositions pour garantir l'avenir du système de retraite.



FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

### Branche Poste

#### CSRH : agir pour ne pas subir

1er janvier 2018 : mise en place de la nouvelle Direction des Services RH. Objectif : regrouper tous les CSRH au sein d'une même direction. Au-delà de cette annonce, aucune information sur le devenir des personnels et des sites. L'anticipation de la baisse des effectifs escomptée sur la performance des nouveaux outils (GTM, KDS entre autres) aggrave les conditions de travail, et génère des situations tendues.

Le métier se déshumanise entraînant une baisse de la qualité de service. Si La Poste dit reconnaître la grande compétence des personnels, dans ce cas, qu'elle mette en accord son discours avec ses actes ! Jouer sur la seule conscience professionnelle des personnels pour faire passer les projets, ça suffit ! Afin de faire valoir leurs revendications, les CSRH étaient en grève le 30 novembre à l'appel de la CGT.

#### Un réel service public postal

Le Conseil Supérieur du Numérique et des Postes a rendu son avis sur le projet de contrat État La Poste pour 2018 à 2022.

Les missions du service public postal y sont dénigrées au prétexte d'expansion du numérique et d'évolution des attentes de la population.

Cet avis déclare que l'arrêt de la distribution en J+1 permettrait aux facteurs d'assurer d'autres activités, met en avant la chute de la presse papier, s'interroge sur le fondement du livret A et conforte la stratégie de transformation du Réseau.

Pour la CGT, La Poste doit maintenir et innover ses missions de service public. Le numérique n'est pas en opposition avec elles. Il doit les compléter pour améliorer le service rendu et les conditions de vie et de travail.

### Branche Télécoms

#### Une CGT pour les cadres

Les résultats des élections professionnelles qui se sont tenues à Orange en novembre, placent la CGT au 3ème rang.

Les destructions d'emploi depuis les élections précédentes, dans le collège employés, où l'érosion de notre électorat est la plus forte, n'ont pas été sans répercussion sur ces résultats.

Les trop rares recrutements dans l'entreprise, se faisant à bac +3 ou bac +5, contribuent à ce que la part des cadres ne cesse d'augmenter dans le salariat d'Orange.

Pour autant, et ce malgré les moyens démagogiques plus que contestables déployés par une certaine organisation catégorielle de cadres, la CGT a plutôt tendance à se maintenir, voire à progresser sur les collèges agents de maîtrise et cadres, alors même qu'elle n'a pu être en mesure de présenter des candidats cadres sur tous les périmètres. Cela témoigne de la vitalité de notre syndicalisme et des attentes des salarié-e-s, pour qui la CGT apparaît –à juste titre !– comme la seule force à même de contrer les attaques du patronat et des derniers gouvernements à l'encontre de tout le salariat, et tout particulièrement des cadres, trop souvent cobayes en matière de dégradation, pardon, de « modernisation », des conditions de travail.

Les enseignements à tirer globalement de ce scrutin sont plutôt simples : les élu-e-s cadres de la CGT doivent être à la hauteur des enjeux mais, surtout, nous devons permettre à toutes et tous à Orange de voter pour la CGT des cadres.

Pour ce faire, encore faut-il que des candidat-e-s cadres portent les couleurs de la CGT partout à Orange... alors, aux prochaines élections, qui arriveront dès novembre 2019, **n'hésitez plus, devenez candidat-e-s CGT !**

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### Démocratie

Si Macron aime s'inspirer de la Suède, ce n'est pas pour sa seconde place au classement mondial de la liberté de la presse.

Les attaques contre la presse et l'apogée d'hommes forts, chantages de la post-vérité caractérisent 2017. Après la ministre du Travail portant plainte en juin suite aux révélations de Libération, en septembre, Lech Kowalski est arrêté pour avoir filmé la lutte des GM&S.

Depuis le 11 novembre ou une journaliste suisse est arrêtée à la frontière, les attaques se suivent. Le 13, la ministre de la Culture annonce porter plainte contre le Monde.

Le 14, l'Élysée interdit à France 5 de suivre le Président car la chaîne couvrirait la veille une manifestation.

Cette série noire risque de pousser la France au dernier rang des démocraties.

## Emploi

### Non à la précarité

Une augmentation de 64 000 chômeurs en 3 mois, soit +0.2%, confirme que la partie n'est pas gagnée face à la pression du capital. Le chômage des seniors est lui aussi en hausse de +0.1%. Quant aux chômeurs de longue durée, ils sont 46 000 de plus, soit une hausse de +0.2%. L'assurance chômage, aujourd'hui financée également par les cotisations des cadres, permet à ceux-ci de bénéficier d'une allocation lorsqu'ils sont dans des difficultés d'emploi.

Demain, si les cotisations sociales sont supprimées pour être remplacées par la CSG, les privés d'emploi deviendront des assistés, soumis au bon vouloir du politique. La CGT sera des plus intransigeantes pour se battre aux côtés des cadres privés d'emploi, pour qu'ils retrouvent un emploi qui leur permette de vivre dignement.

### Formation continue : négociation sous tensions

Le tout récent document d'orientation du gouvernement pour la négociation sur la formation professionnelle, propose de donner aux seules entreprises la maîtrise des objectifs et des dispositifs de formation. Il s'agit de rendre l'individu seul responsable du maintien de son "employabilité".

Le gouvernement propose aussi la création d'un compte, finançable par le salarié sur ses fonds propres !

La CGT refuse cette logique mortifère. Sans politique de relance de l'emploi industriel et des services publics, aucune reconversion ni évolution professionnelle n'est réalisable pour le plus grand nombre.

Aujourd'hui une réelle formation toute au long de la vie, financée par 10% des richesses produites, est une absolue nécessité pour garantir le plein emploi.

## International

### Droits de l'Enfant

500 enfants palestiniens sont actuellement détenus par Israël, en violation flagrante de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ces enfants, parfois âgés d'à peine 12 ans, sont arrêtés, emprisonnés, interrogés et certains torturés et beaucoup garderont des séquelles psychologiques handicapantes.

Le but de cette répression est de décourager tout acte de résistance de la part des enfants et de leurs familles et ainsi de favoriser la colonisation des territoires occupés.

Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, la CGT dénonce ces violences infligés aux enfants palestiniens et demande la suspension de l'accord de coopération entre l'Union Européenne et Israël.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Les morts cachés

Les intérimaires déclarés subissent 41 477 accidents graves par an, dont 39 mortels, selon les statistiques de la Sécurité Sociale.

Ils sont deux fois plus victimes d'accidents que les salariés en CDI. « Ces données ne comprennent pas le chiffre noir des accidents non déclarés, et ne tiennent pas compte des milliers de salariés intérimaires invisibles qui meurent tous les jours suite à une maladie professionnelle. » indique le syndicat-Intérim CGT.

Le manque de formation, le turn-over imposé, l'absence ou le manque de suivi médical par la médecine du travail, la quasi absence de formation à la sécurité, ces caractéristiques des conditions de travail des intérimaires sont le résultat du défaussement des entreprises utilisatrices, de leurs responsabilités

## Numérique

### Trop de sollicitations

Les cadres doivent trop souvent interrompre une tâche pour en accomplir une autre, face à l'exigence de réactivité induite par le management et le développement actuel du numérique, ainsi qu'à la multiplication de tâches parasites (reportings, mails). Cela augmente leur charge mentale, et limite leur capacité à déconnecter.

L'exercice des responsabilités nécessite la mise en œuvre d'analyses, d'initiatives et pouvoir prendre du recul afin de sortir des seules prescriptions pour pouvoir arbitrer et décider.

L'Ugict-CGT propose plusieurs mesures visant à permettre au manager d'être disponible pour son équipe tout en respectant le droit à la déconnexion, par exemple mettre en place des plages de déconnexion, notamment lors des réunions (accord transformation numérique d'Orange).

### Risque d'épuisement

La charge de travail et son intensification ne cessent de s'accroître, les cas d'épuisement professionnel sont en hausse.

Cela s'explique notamment par la culture d'immédiateté et d'urgence facilitée par les outils numériques, les activités périphériques chronophages (mails, reporting, ...), l'instabilité des organisations du travail (désorganisation, changement d'interlocuteur, habitude de travail remise en cause, ...).

La pression sur les objectifs à atteindre s'accroît compte tenu d'une relation managériale plus rapide et plus directe à l'aide des outils numériques et un SI et des applicatifs pas toujours performants.

Plus que jamais, il est nécessaire d'évaluer et limiter la charge de travail pour prévenir le risque d'épuisement professionnel.

## Égalité

### Utile !

Pour lutter contre les inégalités de revenus, il faut se syndiquer ! Un rapport du FMI montre que la présence syndicale favorise les politiques sociales de redistribution, contribuant à réduire les inégalités salariales.

Les syndicats comme la CGT se battent contre la discrimination et pour des systèmes de rémunération fondés sur des critères objectifs, attachés aux emplois plutôt qu'aux individus.

Mieux, nos grands dirigeants devraient savoir que la santé économique des entreprises passe par une meilleure répartition des profits et par l'implication directe des salariés dans la prospérité de l'entreprise.

Preuve, s'il en fallait, que la présence de la CGT dans les entreprises est incontournable pour faire avancer les droits des salariés.